

Mariage a la mairie apres une decision de quitter territoire

Par yassino93, le 15/06/2013 à 20:24

bonjour

je suis rentrer en france ca fait 7 ans de facan regulier en se mariant au bled avec une francaise et apres une premiere carte sejour notre situation est changer et en se sepparant de ma femme ce qui m empecher d avoir une 2eme carte sejour. donc je suis devenu sans papier pendant 6ans et apres la nouvelle loi j ai deposer un dossier avec un ans de travail avec cdi la la apres 3 mois d attente j ai recu une decision de quitter territoire .et ca a tomber aux monment ou je vais me remarier ma question.

est ce que la decision de quiter territoire a un influance sur mon mariage devant la mairie ?

Par boulle, le 15/06/2013 à 21:11

bonjour

Oui une fois qu'une oqtf a été délivré il y a très peu de chance que cela change

Par yassino93, le 15/06/2013 à 23:40

bonsoir sheryne77 la separation ete depuis 6ans sans violance.et la je suis divorce .l oqtf depond de dossier de travail que j ai deposer cette annee .mtn je veux me marier et j ai peu que ce oqtf m empeche de me marier

Par **yassino93**, le **16/06/2013** à **01:04**maroc

Par yassino93, le 16/06/2013 à 09:59

ma femme est francaise j attend toujour le plus important la mairie on oubli les papier et etre regulariser mon probleme mtn c la mairie est ce ke je peu me marier meme avec oqtf merci paraport la regularisation de ma situation j attend un enfant jattend kil soit nee apres la situation change pere d un enfant francais et c resolu

Par yassino93, le 19/06/2013 à 22:57

Toujour j attend un reponse svp